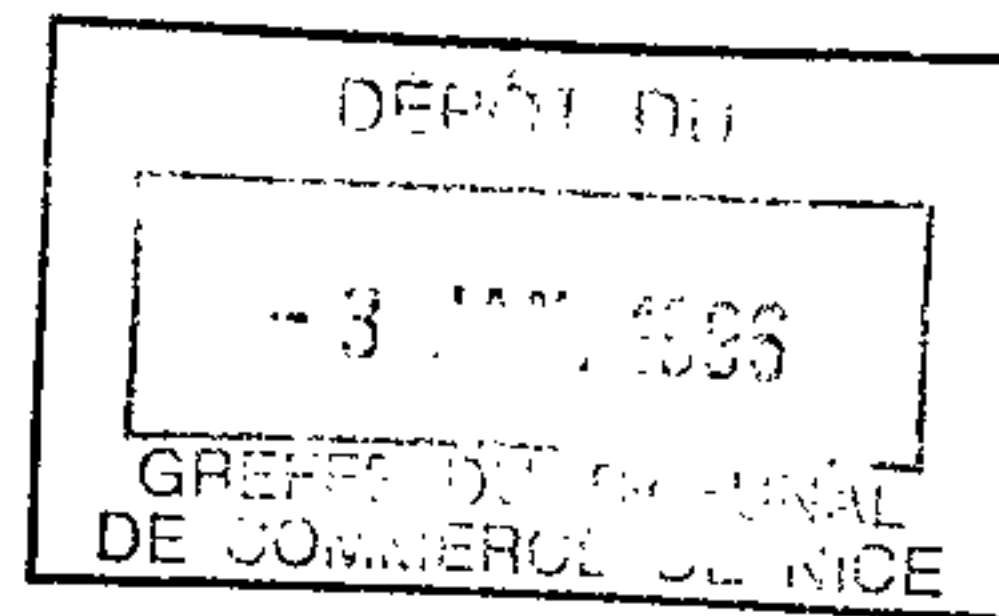


PHILIPPE DEWEERDT

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E.
*Inscrit au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables et Comptables
Agréés de Marseille*

COMMISSAIRE AUX COMPTES DE SOCIÉTÉS
*Inscrit près de la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence*



26

96 B4

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

- EURL "A.M. Laboratoire" -

44 Rue Trachel

06000 NICE

20, Bd Maréchal Joffre - 83300 DRAGUIGNAN - Tél. 94 68 19 31 - Fax 94 47 18 60
CENTRAL BURO - Avenue du Campon - 06110 LE CANNET - Tél. 93 69 21 51 - Fax 93 46 04 49

SIRET 388 401 598 00015 - Code APE 741 C

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Philippe DEWEERDT
Commissaire aux Comptes
Près la Cour d'Appel
d'AIX EN PROVENCE

20 Bd Maréchal Joffre
83300 DRAGUIGNAN

EURL « A.M. Laboratoire »

44, Rue Trachel

06000 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision du futur associé de l'EURL « A.M. Laboratoire » en date du 25 octobre 1995, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports en nature devant être effectués par Monsieur Alain MASSIAS, dans le cadre de la création de votre société, l'EURL « A.M. Laboratoire ».

La mission, objet du présent rapport, s'inscrit dans le cadre des articles L 40 alinéa 1 de la loi du 24 juillet 1966 et D 25 du décret du 23 mars 1967, et ce, en ma qualité de Commissaire aux Comptes inscrit sur les listes de la cour d'appel d'Aix en Provence.

1. Exposé de l'opération projetée :

L'opération consiste en l'apport, à l'EURL sus-nommée, sous les garanties ordinaires et de droit, de l'ensemble des éléments de l'actif immobilisé ainsi que de la prise en charge du passif relatif aux emprunts en cours au jour de l'apport, de l'activité professionnelle de Monsieur Alain MASSIAS, prothésiste dentaire, répertorié sous le n° SIRET : 392.937.074.00012, adresse : 44 rue Trachel à NICE (06000).



2. Description et évaluation des apports :

L'apport effectué par Monsieur Alain MASSIAS peut être décrit de la manière suivante :

Valeurs d'actif :

Un fonds artisanal de prothésiste dentaire comprenant notamment le nom commercial, la clientèle et d'achalandage y attachés, le droit au bail sis 44 rue Trachel à NICE (06000),

L'ensemble des postes de l'actif immobilisé, notamment : matériel et outillage, matériel de transport et informatique, ainsi que les agencements.

Valeurs de passif :

Emprunt société générale n° 293339126000 du 16 décembre 1993 (capital restant dû au jour de l'apport).

Les apports correspondants ont été évalués sur la base des comptes clos au 31 décembre 1994, établis par Monsieur Alain MASSIAS et d'un état provisoire de l'actif immobilisé, arrêté au 30 juin 1995.

Il est précisé qu'aucune situation provisoire de la période du 1er janvier 1995 à ce jour ne nous a pas été fournie.

Une copie des comptes 1994, énoncés ci-dessus, est jointe au présent rapport, « In fine » ainsi que le détail de l'actif immobilisé sus-nommé.

La méthode retenue pour la valorisation de l'entreprise individuelle « Monsieur ALAIN MASSIAS » a été établie sur la base de l'ACTIF NET COMPTABLE CORRIGE, arrêté d'après les comptes clos au 31 décembre 1994, rectifié d'après l'état provisoire des immobilisations au 30 juin 1995.

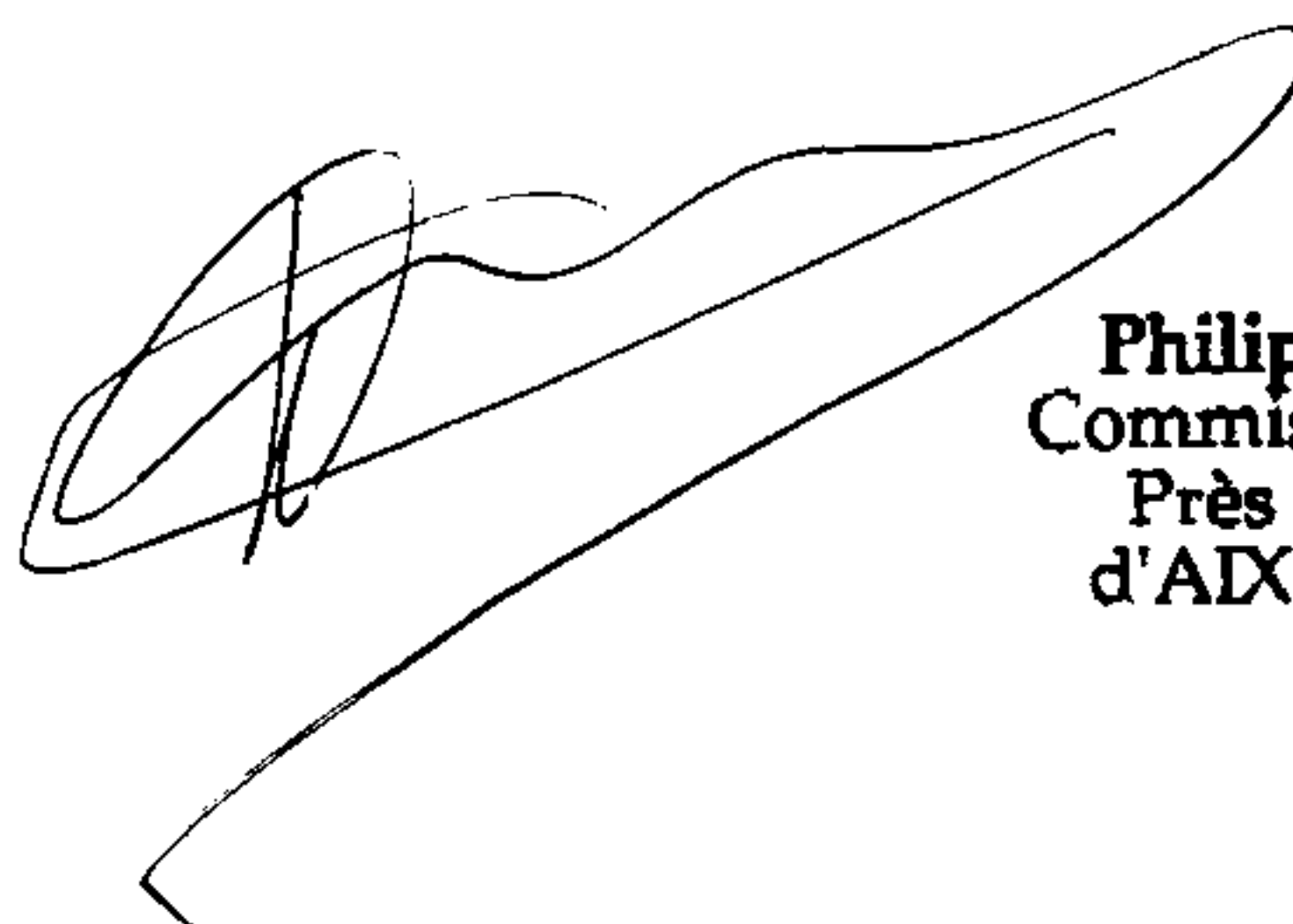
A savoir : Détermination de l'actif net comptable au 31 décembre 1994, corrigé de la valorisation du fonds commercial ainsi que des +/- values latentes non comptabilisées.



3. Vérifications effectuées et conclusions :

Il résulte des éléments comptables annexés ci-après, ainsi que de la valorisation du fonds de commerce correspondant, arrêté à la date du 30 juin 1995, que la valeur de l'apport consenti à l'EURL « A.M. Laboratoire » est au moins égale à la somme de 120 000 francs (cent vingt mille francs) et correspond par conséquent, au moins à la remise en contrepartie de 1 200 parts de 100 francs chacune, entièrement libérées à Monsieur Alain MASSIAS, en rémunération de son apport en nature.

Fait à Draguignan,
Le 18 décembre 1995

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe DEWEERDT
Commissaire aux Apports
Près la Cour d'Appel
d'AIX EN PROVENCE